

# Feuille de route Porte du Médoc

Ces priorités territoriales sont issues des bilans / diagnostics des pactes 2015-2021 et des schémas départementaux en cours. Elles affirment la volonté du Département de travailler avec les acteurs dans un dialogue ouvert, sur des politiques communes, impliquant une démarche d'animation territoriale renforcée.

## Ces priorités ont l'ambition :

- ▶ **D'agir** collectivement pour accélérer les transitions écologiques et sociétales indispensables face à l'urgence climatique, en prenant en compte les besoins des plus vulnérables.
- ▶ **D'impulser** de nouvelles démarches de coopération entre acteurs et de favoriser la participation citoyenne.
- ▶ **De poursuivre** le déploiement des modes de faire sur mesure (faire avec / aller vers / innover), de prendre en compte l'économie sociale et solidaire et les dynamiques d'innovation sociale.

## 1.

### Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux

- ▶ Renforcer la coordination et encourager de nouvelles actions de solidarité territoriale pour les plus vulnérables en matière de **prévention** et d'**accès aux droits**, notamment sur la médiation numérique, la solidarité alimentaire, les violences intrafamiliales et l'hébergement d'urgence.
- ▶ Anticiper la **question du vieillissement** par l'action des communes, du pôle territorial de solidarité et du CLIC : animation en matière de prévention, « rassurance », lutte contre l'isolement, amélioration de l'accompagnement et de la prise en charge, aide aux aidants, aménagements urbains adaptés, animation et accompagnement des services d'aide à domicile, habitat inclusif et intergénérationnel, aide à la location intergénérationnelle...
- ▶ Dynamiser la **politique territoriale d'insertion** : soutien à l'expérimentation TZCLD à Mérignac, construction de nouvelles offres d'insertion, travail sur le rapprochement de l'insertion sociale et professionnelle via la référence RSA des CCAS, limitation de freins récurrents sur le territoire tels que les modes de garde.



## 2.

**Agir pour un aménagement équilibré et raisonnable des territoires, avec des équipements et services répondant aux besoins des Girondin·e·s**

- ▶ Accompagner les communes périurbaines dans leurs projets structurants en termes d'urbanisation : **mobilité**, production de **logements abordables** et **services associés**.
- ▶ Positionner les **collèges** comme des **points d'entrée et d'ouverture** en matière d'éducation et de prévention.

## 3.

**Agir pour la transition écologique au bénéfice de tous**

- ▶ Mobiliser les outils de **protection des espaces naturels**, favoriser la **mise en réseau de ces espaces** (parc des Jalles, futur parc des marais...) et les utiliser comme leviers pour démultiplier les projets d'**éducation et sensibilisation à l'environnement**.

